

Arrondissement de 28600LUISANT

Réunion de collège publique

Discussion sur « **Améliorer le fonctionnement de l'Ecole**

Sujet n° 21 : **Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?**

Oui à l'unanimité de l'ensemble des membres mais en respectant certaines priorités :

**a) - Modalités :**

Sur le fonctionnement :

Décharger les Directeurs d'Ecoles de lourdes tâches administratives, et des remplacement des professeurs des Ecoles qui parfois les incombent.

Remettre en place un corps de 'titulaire remplaçant digne de ce nom pour tous les métiers de l'éducation.

Disposer d'un temps de concertation entre les enseignants et tous les intervenants du système scolaire (Parents, Atoss, Psychologue.... ).

Créer par secteur un poste de médiateur ou régulateur (extérieur à l'établissement) à l'écoute des problèmes de vie scolaire et pouvant régler certains litiges.

**b)- Sur la formation :**

L'école et le reflet de la société, et devrait intégrer tous les partenaires (Parents, Entreprise,...)et doit rester un lieu de formation et d'éducation. Mais pour cela ont faire passer des savoirs sans se préoccuper des comportements,...

Il ne faut pas brader le niveau de formation initiale, mais ajouter une formation psycho. - pédagogique complémentaire de la maternelle au lycée suivant la mission pédagogique de l'enseignant. Instaurer un tronc commun + formation spécifique à sa mission pédagogique.

Est-il plus facile d'enseigner en maternelle qu'au lycée.

**b) – Sur le devenir de certains métiers :**

En préambule, un premier constat :

- ❖ **Une infirmière pour 6000 élèves**
- ❖ **Une C O P pour 1 500 élèves (avec prévision de suppression de postes).**
- ❖ **Une Psychologue pour 600 élèves.**

Ce constat nous interpelle, même sans évoquer le manque d'assistantes sociales dans les établissements scolaires.

Quel est le **devenir des assistantes d'éducation dans les collèges** ? Sont-ils en nombre suffisant ? La décentralisation n'augmentera-t-elle pas les différences entre les établissements « urbains » et « ruraux » ?

**En conclusion :**

Pourquoi ne pas mettre en œuvre des moyens supplémentaires pour réduire le déficit dans certains domaines (rappel en préambule) et pour créer de nouveaux postes dans le domaine de l'encadrement.

## **Sujet n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

1- L'école doit permettre une communication très étroite entre les parents et les enseignants.  
Les devoirs peuvent être une source de discrimination, même s'ils apparaissent nécessaires.  
La notion de devoirs doit être clarifiée dans la relation parents – enseignants – élèves.  
Les aides méthodologiques sont nécessaires.  
Nécessité du dépistage précoce des difficultés des élèves et du rôle central de l'école, du collège dans la prise en charge de ces difficultés.  
Cela implique la présence des personnels spécialisés, orthophonistes, psychologues, infirmiers, assistantes sociales, éducateurs, dans les équipes éducatives de chaque établissement.  
Des liaisons et des articulations importantes doivent être mises en place aux moments de transition entre école – collège, collège – lycée.  
L'éducation est du ressort de l'ensemble des personnes (parents, professeurs ...) qui interviennent auprès de l'élève et qui doivent pouvoir coordonner leurs actions.

2- La formation générale est une priorité.  
Chacun est éducatible et doit pouvoir aller à son maximum de formation générale.  
Les orientations trop précoces qui risquent de fermer des possibilités de réorientation doivent être évitées.

3- Les apprentissages nécessitent des efforts. Cependant l'école doit trouver une articulation entre effort et plaisir.  
Les méthodes d'enseignement permettant de prendre en compte les notions de désir, de motivation, les centres d'intérêts des élèves doivent être développées ( pédagogie différenciée, itinéraires de découverte... ).  
Les évaluations doivent être plus formatrices que sommatives.  
Les enseignants doivent avoir accès à une formation initiale et continue régulière, leur permettant de maîtriser les pratiques pédagogiques adaptées.

### **Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

Donner aux jeunes un socle commun de connaissances.  
Valoriser la culture générale commune permettant d'avoir un regard "critique" sur la société et acquérir une adaptabilité sociale et professionnelle.  
Transmettre les valeurs civiques, républicaines, citoyennes et européennes pour permettre à chaque jeune de s'émanciper et de se positionner dans la vie.  
L'école doit proposer les cursus de formation générale et professionnelle les plus larges possibles pour permettre à chaque individu de trouver sa propre voie.  
Les cursus de formation professionnelle doivent rester sous le contrôle de l'Education Nationale tout en continuant de favoriser le développement de la culture générale.

### **Améliorer la qualité de vie de l'élève à l'école**

La durée hebdomadaire de travail des collégiens et des lycéens est trop longue.  
Tous les dispositifs d'aide, de soutien, de diversification, d'ouverture sur l'extérieur (voyages, visites...) doivent être développés.  
Les établissements scolaires doivent être de petites structures.  
L'aménagement des rythmes scolaires doit se faire en complémentarité avec les collectivités et les associations locales qui pourraient utiliser les locaux scolaires.